

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association MANIOC
Année 2024-2025
Samedi 28 juin 2025
chez Simone TAVAN
329, chemin de Trans au Puits du Bel Eouve
83 720 TRANS EN PROVENCE

L'Assemblée Générale débute à 11 heures 15.

- 16 présents : Bernard Anaïs, Birzi Véronique, Birzi Thomas, Gabion Anne, Koch Mathilde, Kosso Esteban, Lacombe Annie, Landry Bernadette, Ledant Thierry, Martinez Jonathan, Martinez Olivier, Pasquier Jacques, Ramondetti Marie-José, Sage Sylvie, Spina Mathilde, Tavan Simone
- 2 membres en visioconférence : Dossou Emmanuel, Salomon Amour
- 28 pouvoirs d'adhérents.

Le quorum est atteint.

Ordre du jour

1. Vote sur le rapport d'activité

Pour : 46

Contre : 0

Abs : 0

Le vote est favorable à l'unanimité

2. Vote sur le rapport financier

Le solde du compte financier est de 1208 euros au 30 mai 2025

Principales dépenses en euros	Principales recettes en euros
Albums jeunesse pour La Reliure 70	Cotisations 852
Achats de livres pour La Reliure et transport à Lyon 621	Vente sculpture Jos Yohanns 710
MAÏF assurance 231	Vide-grenier 255
Billets de train (2) 210	Don Soroptimist 500
Catalogues (2 impressions) 1392	Don Club Rotary Templiers 610
Projet La Reliure (fonctionnement) 605	Subvention municipale 150
...	Autres dons 130
	Vente catalogues 485
	...

Le cahier des comptes est à la disposition de tout membre de MANIOC qui en fera la demande.

Pour : 46

Contre : 0

Abs : 0

Le vote est favorable à l'unanimité

3. Renouvellement du conseil d'administration :

Se présentent : Thomas Birzi, Anne Gabion, Bernadette Landry, Catherine Lebout, Marie Leray, Esteban Kosso, Olivier Martinez, Marie-José Ramondetti

Pour : 46

Contre : 0

Abs : 0

Le vote est favorable à l'unanimité

4. Le site

La parole est donnée à Jonathan Martinez. Le compte-rendu des visites du site est en annexe. Les visites ont augmenté au Bénin. Emmanuel Dossou explique qu'il a diffusé largement le lien.

5. La Bibliothèque LA RELIURE

CHOC ET DECEPTION.

Le compte-rendu de Thierry Ledant est en annexe.

En 2025 aucun financement des rotariens ne pourra se faire compte-tenu de la situation.

MANIOC ne prendra le relais que si les partenaires béninois participent également. Il est donc nécessaire de trouver des projets de financement côté béninois.

Une demande d'explication sera adressée par MANIOC et plusieurs réunions en visioconférence sont prévues.

Il est rappelé que la demande d'une bibliothèque a été formulée par nos partenaires béninois.

6. Votes ou discussions sur les projets pour l'année 2025-2026

- Préparation d'une exposition de poche sur la Provence destinée au lycée Mathieu Bouké

Arcade Assogba, Catherine Lebout et Marie-José Ramondetti ont commencé le travail, Catherine Lebout et Marie-José Ramondetti le poursuivront. **Dans le cadre de la réciprocité une collecte de témoignages de tous les béninois accueillis en Provence depuis 2006 dans le cadre des projets MANIOC/Club Bénin est attendue.**

- Accompagnement de la bibliothèque La Reliure

Une clarification s'impose (voir point 5).

- Continuer à faire circuler l'exposition Femmes du Bénin au Bénin et en France

L'exposition est demandée par le lycée Carême de Dignes pour cet automne.

- Vide-grenier de septembre

Le projet est validé pour les objets de qualité ordinaire (aux Arcs de préférence compte-tenu du côté pratique), vente sur Le bon coin ou autre site pour les produits de plus grande qualité.

- Intervenir auprès des publics scolaires de la Dracénie

Deux demandes pour l'exposition sur les instruments de musique : collège La Peyroua au Muy, école primaire Brossolette à Draguignan

- Participer au marché de Noël

Le principe en est validé

L'Assemblée générale se termine à 13 heures 30.

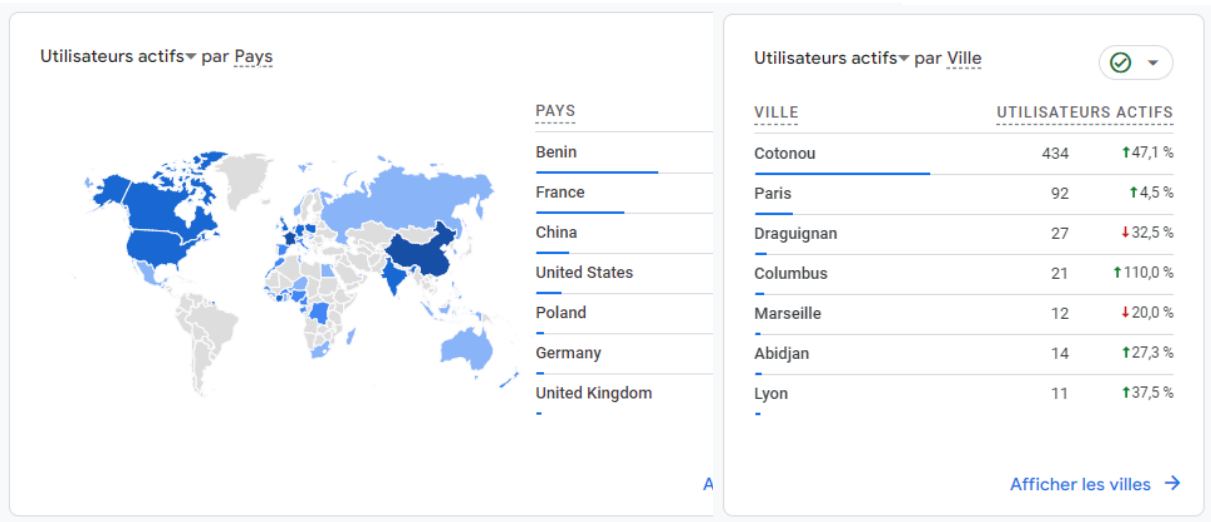
Rapport rédigé par Marie-José Ramondetti et relu par Olivier Martinez

Annexe 1

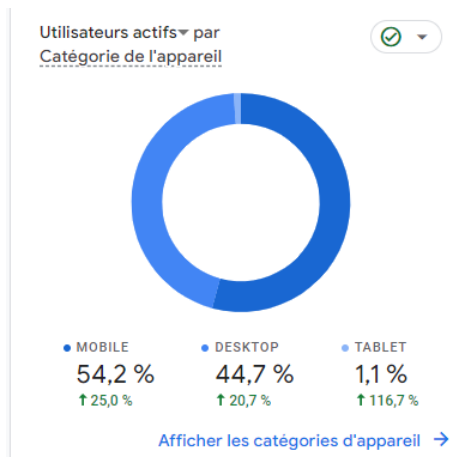
Entre juin 2024 et juin 2025, le site a enregistré 1 231 visites, soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à l’année précédente. Une augmentation significative du nombre de visites a été constatée entre août et décembre 2024.



On observe une hausse de près de 50 % des visites en provenance du Bénin, en particulier depuis la ville de Cotonou.



Cette année, plus de 54 % des consultations du site ont été effectuées depuis un téléphone mobile.



Une boîte mail a été créée avec le domaine **associationmanioc.fr**.

Annexe 2

La Reliure : Bilan proposé à l'Assemblée Générale de l'Association MANIOC du 28 juin 2025
par Thierry Ledant représentant du Rotary Club Draguignan Templiers

L'année 2024 a malheureusement été marquée par plusieurs difficultés au niveau de la Reliure.

Le changement du Proviseur a modifié plusieurs décisions prises dans le fonctionnement de la Reliure.

- 1) L'écartement de Emmanuel DOSSOU, membre de Manioc Bénin comme référant sur place du fonctionnement de la Bibliothèque
- 2) La mise en place par le nouveau Proviseur d'un centre de photocopies dans le lycée, concurrentiel à celui de la Bibliothèque. *Pour mémoire l'achat d'une photocopieuse performante dans la bibliothèque par le Rotary, en accord avec la direction du lycée, devait permettre d'apporter une aide au financement du coût du bibliothécaire et de ses aides et assurer un coût modique concurrentiel aux élèves du lycée. La direction avait également souhaité y ajouter les photocopies des enseignants à un prix inférieur*
- 3) Lors de notre dernière réunion du comité de direction de la Reliure par Visio, un investissement nouveau d'une photocopieuse avait été souhaité.
- 4) Nous avons découvert ensuite que cet investissement proposé ne viserait nullement à améliorer le financement de fonctionnement de la Bibliothèque, mais était destiné à un remplacement d'un poste créé concurrentiel dans le lycée.
- 5) Mamadou SECK est allé sur place le mois passé et a rencontré les divers intervenants de ce projet. Certains documents ont été signés et beaucoup d'engagements de soutien de tous les niveaux locaux et nationaux ont été annoncés. Malheureusement, Mamadou reçoit très peu de réponse (voire nulle) à ses appels. Sur place, Mamadou a pu confirmer

- la compétence du bibliothécaire et son implication avec le personnel délégué par l'éducation
- Les anciens couvrent bien le financement de celui-ci depuis 09/2024 et se sont engagés à le faire deux ans.
- La bonne fréquentation et les animations de la Reliure
- la faible rentrée financière des inscriptions et surtout la baisse des photocopies et la non réalisation des chiffres espérés pour prendre le relais du financement du bibliothécaire après deux ans.
- Le constat de la concurrence interne mise en place de cette activité de photocopie dans le lycée.

Pour rappel, le ROTARY autorise l'aide financière pour des investissements en matériels et jamais de salaires. Les deux premières années, ce financement a été soutenu par des donateurs privés européens qui ont adhéré au soutien de ce projet. J'ai moi-même été sur place avec Mamadou et convenu avec la Provisoire du relais à assurer sur place de ce financement via notamment par un accord de réalisation (par le personnel et les bénévoles de la bibliothèque) des photocopies nécessaires au fonctionnement du lycée à un prix plus bas tout en laissant une petite marge pour la reliure.

Nous avons également rencontré le Ministre qui nous avait promis une aide aux fournitures scolaires des programmes pour les années suivantes, investissement que nous avons dû compenser pour permettre aux professeurs et élèves d'avoir accès à ceux-ci.

De belles possibilités réduites de plus en plus avec un risque sérieux de perdre à terme notre Bibliothécaire qui donne toutes satisfactions. Formation de plus d'une année avec l'aide de Mamadou Seck.

Au vu de ces événements, le ROTARY ne permettra plus d'aide financière tant que ce problème d'auto-financement de la Reliure ne sera pas atteint. Nous avons un an, grâce à l'aide des anciens Bouakéens, pour mettre en place ces mesures urgentes.

De plus, en tant que représentant du ROTARY International et de mon club, je resterai très vigilant aux principes énoncés depuis le début de cet engagement solidaire, rigoureux et fidèle aux engagements promis.

Le rotary attend l'engagement formel de la mairie qui a signé un engagement à sa conception, du pouvoir politique (enseignement) qui a affirmé son soutien de multiples fois, de la direction du lycée dont son proviseur doit être le défenseur et le promoteur de ce magnifique outil mis à disposition pour donner à tous l'accès à la culture et à l'alphabétisation.

Thierry Ledant